

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2016 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



## EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux régional de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé.

Toutefois, si la parité est pratiquement atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



### Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

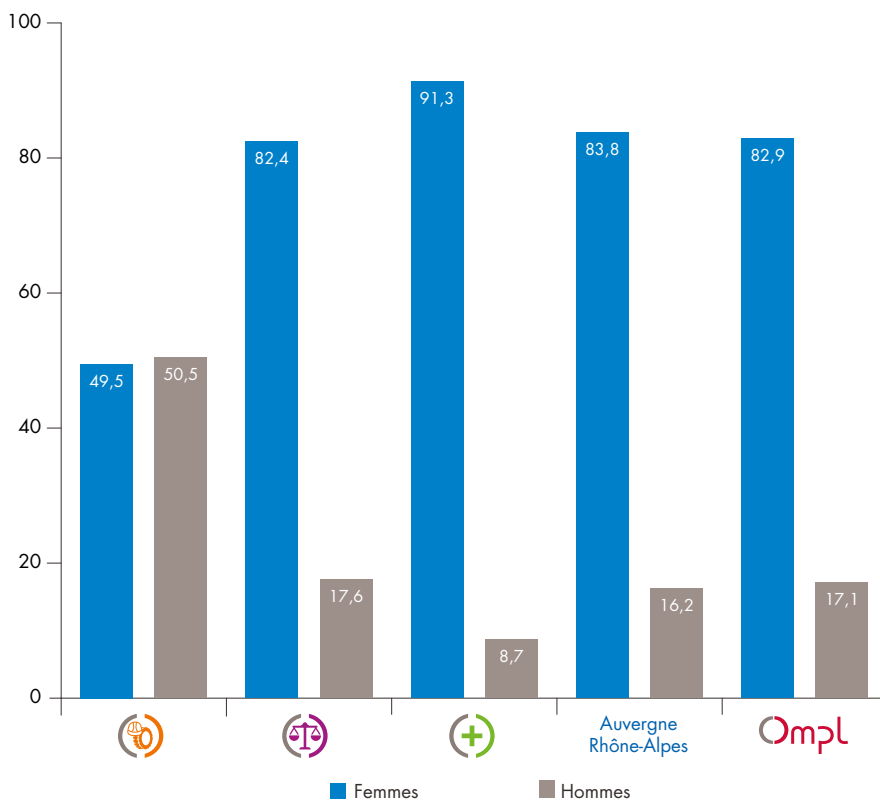


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

## Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)





### MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 2/3 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (15,3 % des emplois). Il est le moins féminisé alors que la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 64,2 % des emplois sectoriels, compte une majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (12,9 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (72,9 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (71,8 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

### Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	3 979	49,5	4 063	50,5	8 042
	2 896	56,1	2 266	43,9	5 162
	278	42,0	384	58,0	662
	280	47,5	310	52,5	590
	525	32,2	1 103	67,8	1 628
	5 580	82,4	1 193	17,6	6 773
	351	80,0	88	20,0	439
	4 257	86,2	679	13,8	4 936
	115	49,6	117	50,4	232
	857	73,5	309	26,5	1 166
	34 457	91,3	3 267	8,7	37 724
	5 598	96,7	192	3,3	5 790
	4 857	90,0	538	10,0	5 395
	9 287	92,6	739	7,4	10 026
	12 320	88,8	1 550	11,2	13 870
	2 395	90,6	248	9,4	2 643
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>44 016</b>	<b>83,8</b>	<b>8 523</b>	<b>16,2</b>	<b>52 539</b>
<b>Ompl</b>	<b>36 3429</b>	<b>82,9</b>	<b>75 220</b>	<b>17,1</b>	<b>438 649</b>